

CONCERTATION

Orano / XTC New Energy

Du 5 février au 31 mars 2024

**Projet de fabrication
de matériaux et
de recyclage de
batteries électriques
dans le Dunkerquois**

Compte rendu de l'atelier « Effets socio-économiques et sur l'aménagement du territoire »

Lundi 11 mars 2024 à 18h00 à la salle Coluche de Loon-Plage

Nombre de participants : 25

Intervenants des maîtres d'ouvrage :

- Orano : Thomas BRION, Catherine CABAU, Patrice HOUDIN, Gwénaëlle NOURRY et Thomas XANTIPPE
- XTC New Energy: David Kunpeng HUANG, Michael Wentao LIU
- RTE : François MAILLARD

Parties prenantes du territoire :

- Agence d'urbanisme AGUR : Isabelle RICHARD
- Communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral : Emmanuelle LEROY, Adrien BARBAUD et Nicolas CROZET
- Grand Port Maritime de Dunkerque : Daniel DESCHODT, Nicolas FORAIN

Garants de la Commission nationale du débat public (CNDP) :

- Anne-Marie ROYAL, CNDP
- Christophe BACHOLLE, CNDP

Animateur-modérateur :

- Simon BLEAU, PARIMAGE

INTRODUCTION

Éric Rommel, maire de Loon-Plage, remercie les participants de leur présence à cet atelier thématique et souhaite la bienvenue à l'ensemble des parties prenantes. Il se réjouit de l'arrivée d'Orano et de XTC New Energy, soulignant qu'un ensemble de projets est en cours de développement sur l'ensemble du territoire dunkerquois avec l'installation de grandes entreprises. Il met en avant l'émergence d'une économie circulaire, soulignant les opportunités que cela représente pour le territoire et ses habitants ; le traitement des déchets des *gigafactories* est un enjeu crucial pour la souveraineté énergétique du pays. Il souligne également que ces initiatives s'inscrivent dans une perspective de réduction du nombre de camions sur les routes françaises. Il voit en ce projet, l'opportunité de mettre en place une nouvelle économie circulaire qui s'inscrit dans le cadre du développement de la « vallée de la batterie ».

Simon Bleau, animateur-modérateur, présente le déroulement de l'atelier portant sur les effets socio-économiques et sur l'aménagement du territoire. Il mentionne qu'une première réunion de lancement a eu lieu le 6 février, présentant le cadre de cette concertation. De plus, un premier atelier d'approfondissement s'est déroulé le 20 février, portant sur les « enjeux techniques, des effets sur l'environnement et de la sécurité industrielle ». Parallèlement, plusieurs rencontres de proximité ont été organisées dans différents lieux du territoire, notamment au centre commercial Auchan de Grande-Synthe le 16 février, au marché de Saint-Omer le 17 février, au marché de Bourbourg le 20 février, au palais de l'univers et des sciences à Cappelle-la-Grande le 24 février, au centre commercial Cœur de vie à Calais le 7 mars, ainsi qu'au marché de Gravelines le 8 mars.

Il rappelle également la possibilité pour chacun d'émettre un avis, une contribution ou de poser une question sur le [site de la concertation](#). À ce stade, 16 contributions ont été déposées, abordant divers thèmes tels que les flux de camions, le modèle économique du projet, ainsi que des interrogations sur la gestion globale des effets sur le territoire, notamment la gestion de l'eau et du logement.

Il évoque également les résultats du sondage effectué lors du forum de lancement à Gravelines, qui ont permis d'identifier quatre sujets d'intérêt majeur pour les participants : les effets sur l'environnement, les effets socio-économiques, le fonctionnement détaillé des usines, et la mise en œuvre du projet en termes de coûts.

Ensuite, [des interviews de participants](#) sont diffusées, exprimant leurs avis et questionnements autour du développement du projet. Cette capsule vidéo reflète les intérêts du public pour les enjeux socio-économiques, notamment en ce qui concerne les questions de logement, de formation, d'emploi, de mobilité, etc.

S'en suit la diffusion d'un [film](#) explicatif du projet.

LA CONCERTATION PREALABLE ET LE PROJET EN BREF

Anne-Marie Royal, garante de la concertation, rappelle les rôles de la Commission nationale du débat public (CNDP) et des garants. Elle expose les principes et les responsabilités des garants, qui consistent à assurer que l'information fournie au public est la plus complète, fidèle et transparente possible, ainsi qu'à garantir la possibilité à chacun de s'exprimer et d'interroger l'opportunité du projet. Elle rappelle qu'un bilan de la concertation préalable sera disponible à la fin de celle-ci, d'ici le 30 avril au plus tard, et que les maîtres d'ouvrage auront deux mois pour y répondre.

Thomas Brion présente les spécificités du projet, agissant à la fois en amont et en aval de la chaîne de valeur des batteries de véhicules électriques, en exposant les enjeux globaux liés à celle-ci. Il souligne la nécessité de répondre aux défis relatifs à l'approvisionnement en composants de batteries et au recyclage des rebuts et batteries usagées. Il rappelle les principaux maîtres d'ouvrage impliqués, Orano et XTC New Energy, qui se sont associés avec Air Liquide France Industrie pour la fourniture d'oxygène et d'azote, ainsi qu'avec le Réseau de transport d'électricité (RTE) pour le raccordement électrique. Il mentionne également que le projet se compose de trois usines (matériaux de cathode ou CAM, précurseurs de matériaux de cathode ou P-CAM, recyclage) sur un même site.

Il expose le fonctionnement des procédés P-CAM, CAM et recyclage, tout en soulignant l'importance du volet recherche et développement dans une perspective d'amélioration des connaissances et de l'efficacité des batteries électriques. Il met en avant la conception du site des trois usines visant à minimiser les transports entre les étapes de production, favorisant ainsi une économie circulaire. L'investissement total s'élève à 1,5 milliard d'euros, avec pour ambition de couvrir 10 % des besoins du marché européen en matière de production de P-CAM, de CAM et de recyclage. L'implantation de ce projet permettra la création de 1 300 emplois directs sur le territoire.

Ensuite, il évoque les prochaines étapes du projet, incluant les autorisations administratives, suivies de la construction, avec une mise en service, selon les usines, prévue à partir de fin 2026 - début 2027.

Enfin, il souligne l'intérêt des trois usines sur la même localisation, permettant d'inscrire le projet dans un circuit intégré. Il met en avant la pertinence de regrouper les activités sur un même site pour limiter les transports et la quantité de stockage, bénéficiant ainsi aux porteurs du projet et à l'environnement. La situation au sein du port de Dunkerque permettra une alimentation en matières premières par voie maritime, et l'usine de recyclage sera alimentée par les déchets et rebuts de fabrication des batteries provenant des deux usines précédentes.

ÉCHANGE AVEC LES PARTICIPANTS :

Question 1 : Un habitant de Loon-Plage demande si d'autres résidents de Loon-Plage sont présents à la réunion [*quelques mains se lèvent*]. Ensuite, il effectue un retour historique de l'évolution de la voiture électrique depuis 1830. Il indique que de nombreux constructeurs automobiles travaillent actuellement sur le projet de voiture atomique. Il se demande si la voiture électrique correspond à un investissement d'avenir.

Réponse de Thomas Brion : les constructeurs automobiles ont d'ores et déjà investi le marché et le parc automobile électrique est déjà conséquent, en prévision de l'interdiction de vente de véhicules thermiques à l'horizon 2035 au sein de l'Union

européenne. La présence de ces constructeurs donne du sens à l'implantation du projet de fabrication de matériaux et de recyclage dans le territoire dunkerquois.

Question 2 : Le même participant rappelle que la zone où souhaitent s'implanter Orano et XTC New Energy se situe dans une zone avec de nombreuses usines SEVESO ainsi que le Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Gravelines. Il se questionne sur l'augmentation du risque d'explosion liée à la proximité de ces installations.

Réponse de Thomas Brion : La notion de risque est bien prise en compte par les maîtres d'ouvrage, en lien avec les services de l'État par le biais de la DREAL. Les risques sont liés aux matériaux et produits stockés. Ils induisent un risque de toxicité à l'inhalation et un risque de dangerosité pour l'environnement aquatique, mais pas un risque d'explosion. De plus, le classement SEVESO apporte davantage de garanties en termes de surveillance donc de maîtrise des risques. Enfin, des discussions et un travail commun ont été entamés avec EDF pour identifier les effets cumulés potentiels entre le site industriel d'Orano et de XTC New Energy et le CNPE de Gravelines.

Question 3 : Un représentant d'une société d'ingénierie de la région s'interroge sur le pourcentage de rebuts de production pris en compte dans le modèle économique du site intégré.

Réponse de Thomas Brion : Les prévisions sont basées sur les résultats des *gigafactories* déjà opérationnelles en Chine et au Japon, où les rebuts de production sont actuellement d'environ 5 à 7 %. Cependant, il est important de considérer les améliorations futures qui seront apportées par les différentes *gigafactories* pour limiter les rebuts. Enfin, il est probable que les *gigafactories* françaises auront un taux de rebut plus élevé au démarrage des usines avant d'atteindre leur fonctionnement de croisière.

Question 4 : Un représentant de l'union locale CGT de Dunkerque s'interroge sur le niveau d'aide publique de l'État ou de la Région sur l'investissement annoncé de 1,5 milliard d'euros.

Réponse de Thomas Brion : Les conditions d'aide de l'État pour les industries sont définies par la loi de financement C3IC (Crédit d'impôt au titre des investissements en faveur de l'industrie verte), votée fin 2023 dans le cadre du nouveau budget de l'État. Il est possible de bénéficier d'une subvention pouvant aller jusqu'à 20 à 25 % des capitaux engagés, selon les territoires. Cette aide concerne les capitaux matériels, et les maîtres d'ouvrage ont soumis un dossier conforme au régime européen. Par conséquent, il n'est pas possible de répondre actuellement sur le niveau d'aide publique dont le projet pourrait bénéficier.

Question 5 : Un habitant de Loon-Plage prédit qu'en 20 ans, la transition vers les véhicules électriques sera achevée et que nous adopterons tous une économie nucléaire. Il souligne le risque SEVESO lié au lithium, un produit réactif susceptible d'exploser lorsqu'il est mélangé à d'autres substances. Il s'inquiète des voitures électriques qui explosent de manière aléatoire. Bien qu'il soutienne l'électrification, il estime que cette technologie présente un risque plus élevé que les véhicules à hydrogène ou thermiques.

Réponse de Thomas Brion : Le projet sera classé SEVESO, selon la dangerosité spécifique des produits et matières, dont la toxicité pour l'environnement aquatique et pour les personnes.

Intervention 6 : Un représentant du MEDEF Côte d'Opale explique que les préoccupations concernant les risques industriels sont fréquentes et qu'elles sont traitées depuis 35 ans à Dunkerque, avec la participation de diverses parties prenantes : les industriels, les collectivités locales, les associations de protection de l'environnement, les syndicats. Il souligne que ces acteurs travaillent ensemble sur les interactions entre les risques industriels, formant ainsi une gouvernance territoriale en matière industrielle. Il rappelle l'existence d'organismes et de commissions dédiés qui s'occupent quotidiennement de ces questions. Il affirme que le classement SEVESO offre une garantie aux populations et que des campagnes d'information sur les risques industriels sont régulièrement menées en collaboration avec les parties prenantes. Il insiste sur le fait qu'il n'y a pas de « risque zéro », mais il souligne l'importance de développer une culture du risque industriel de manière continue dans une région comme le Dunkerquois.

Question 7 : Un étudiant en master de sociologie fait part du fait que sa famille habite à proximité de l'usine Lubrizol et exprime des doutes quant à l'efficacité du classement SEVESO pour assurer la sécurité du grand public. Il interroge sur la relation entre les maîtres d'ouvrage et la population locale, soulignant le faible nombre d'habitants de la commune de Loon-Plage présents à la réunion. Il questionne également la manière dont Orano et XTC New Energy prennent en compte les préoccupations de la population locale en dehors des personnes présentes à la réunion.

Réponse de Thomas Brion : La concertation intervient alors que le projet est encore à un stade préliminaire, ce qui permet une certaine flexibilité du projet sur certains points. Une communication a été diffusée à l'ensemble de la population locale pour les encourager à participer. Les porteurs du projet font de leur mieux pour atteindre un large public. Des représentants d'organisations sont présents pour représenter les intérêts du grand public. De plus, une conférence de presse a été organisée avant le lancement de la réunion d'ouverture, accompagnée d'une campagne de communication. Des rencontres de proximité ont également eu lieu dans des lieux fréquentés par le grand public, tels que les marchés et les centres commerciaux.

Le maître d'ouvrage est, par le biais du processus de concertation préalable, engagé à prendre en considération les retours du public dans son bilan. Certains aspects du projet pourront être ajustés en fonction des spécificités locales, qui peuvent être remontées lors de ce type d'évènements ou de réunions avec le grand public.

Réponse d'Anne-Marie Royal : Le territoire dunkerquois est particulier puisque 6 concertations se font en parallèle. Le public est moins présent en réunion publique mais l'est davantage lors des débats mobiles. Tous les projets du Dunkerquois ayant fait l'objet d'une concertation préalable ont connu des modifications. Des évolutions ont eu lieu sur les consommations en eau et autres questions de sécurité ou encore d'impacts de bruits par exemple. Pour beaucoup d'habitants, il est difficile d'assister aux réunions dans la mesure où beaucoup ne se sentent pas directement touchés par l'implantation d'un projet industriel, à l'inverse de la création d'un projet d'aménagement qui les touche directement au quotidien. Avec le droit français, la France est le seul pays qui permet une

concertation préalable, bien en amont du projet. Enfin, quelques projets ont pu être supprimés par leurs maîtres d'ouvrage parce que l'opportunité de ces projets sur leur territoire ou leur modèle économique avait été remis en cause.

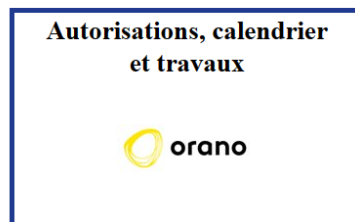
Question 8 : Un habitant de Loon-Plage rapporte avoir participé, en 2020, avec des citoyens de Saint-Georges-sur-Aa, à des manifestations concernant l'implantation de l'usine de Clarebout, sans qu'une concertation préalable n'ait eu lieu avant la construction de l'usine. Il exprime sa gratitude envers la CUD pour son travail sur la nécessité d'établir un dialogue territorial à ce sujet.

Réponse d'Anne-Marie Royal : L'implantation de l'usine de Clarebout n'a pas été précédée d'un dispositif de concertation préalable. Le maître d'ouvrage n'a pas choisi d'engager une concertation volontaire, car pour tout projet en dessous de 300 millions d'euros, il n'y a pas d'obligation légale de saisir la CNDP qui peut décider d'une concertation. C'est une réalité regrettable, mais conforme à la loi. Les citoyens peuvent alors seulement intervenir lors de l'enquête publique. Cependant, un suivi est assuré par les autorités et services de l'État lors de la délivrance des autorisations.

Précision de Simon Bleau : Les risques industriels ne sont pas ignorés dans le cadre de cette concertation. Ils ont été discutés lors de l'atelier du 20 février à Bourbourg, et le compte rendu de cette réunion est disponible sur le site internet de la concertation. Ce sujet reste ouvert à la discussion dans le cadre de la concertation, et les participants peuvent toujours exprimer leurs avis ou poser des questions sur ce site internet.

ATELIERS THEMATIQUES

Après cette présentation initiale et 1^{er} tour de questions/réponses avec les maîtres d'ouvrage, les participants sont invités à rejoindre l'une des 4 tables thématiques pour approfondir les enjeux des effets socio-économiques du projet :



Au cours de la soirée, les participants ont eu l'opportunité de se déplacer entre toutes les tables rondes et de poser des questions aux représentants des différentes parties prenantes impliquées, leur permettant ainsi d'interagir avec eux.

L'emploi et la formation

À cette table, les participants pouvaient interroger les maîtres d'ouvrage sur les effets prévisionnels du projet en termes d'emploi et de formation. À noter la présence d'une représentante de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD).

Éléments présentés par les maîtres d'ouvrage

Les représentants des maîtres d'ouvrage ont présenté les points suivants :

- XTC New Energy dispose déjà de 8 sites de production en Chine et possède une expérience de 20 ans dans ce secteur. Depuis 2002, XTC est pionnière dans la recherche et le développement ainsi que dans la fabrication de CAM. Elle a été parmi les premières entreprises à commercialiser ses produits sur les marchés européen et nord-américain. Depuis 2014, XTC fournit des matériaux à des entreprises telles que Toyota, Ford et BMW pour les véhicules électriques.
- Pour le projet dans le Dunkerquois, l'organigramme sera basé sur celui des usines en Chine, adapté aux normes et réglementations locales. XTC New Energy est une société cotée en bourse, sa structure globale respecte les lois régissant les sociétés cotées en bourse. Elle dispose de départements de support et de production.
- Le projet créera 1 300 emplois à Dunkerque, répartis comme suit : environ 600 à 700 pour CAM, 500 pour P-CAM et 100 pour le recyclage. Les postes disponibles couvriront plusieurs niveaux de qualification : des techniciens et opérateurs aux ingénieurs et aux managers. Deux centres de R&D seront installés sur le site, et les 1 300 emplois incluront les ingénieurs et scientifiques travaillant dans ces centres.

- L'organigramme de production de l'usine dunkerquoise de CAM a été modelé sur celui des usines chinoises. La majorité des emplois seront concentrés dans la production, avec une forte exigence en termes de qualité dans les usines de batteries.

1^{er} tour de table avec les participants

Question 1 : Qu'est-ce que HVAC ?

Réponse de XTC New Energy : Cela correspond à tout ce qui est air conditionné, ventilation. Dans les usines de P-CAM et CAM, nous avons le même type d'organigramme, avec des métiers du domaine de la chimie, d'opérateurs aux ingénieurs.

Question 2 : Êtes-vous sur la convention collective de la chimie ou de la métallurgie ? Qui a décidé ?

Réponse d'Orano : Historiquement nous nous inscrivons au sein de la convention de la métallurgie. Nous avons décidé de rester sur la métallurgie bien qu'aujourd'hui cela pourrait se discuter vu nos enjeux. En général, c'est un choix qui est imposé en fonction du domaine d'activité de l'usine mais dans notre cas nous étions potentiellement dans l'une ou l'autre, donc le choix nous est revenu. La convention collective de la métallurgie a été fortement remaniée et est bien meilleure aujourd'hui.

Intervention 1 : Historiquement, la convention collective de la chimie était meilleure pour les travailleurs, mais celle de la métallurgie a beaucoup évolué récemment, devenant meilleure.

Intervention 2 : Je ne partage pas l'optimisme, avec la CGT nous ne sommes pas signataires de cette convention collective. L'attractivité est une question qui est très fortement posée. Nous ne sommes pas complètement satisfaits de la convention collective.

Réponse d'Orano : Nous n'avons pas encore pris de décision définitive sur ce sujet, l'idée est de proposer un contrat social qui soit cohérent pour les différents employés du site. Il y'aura 3 usines, donc 3 structures administratives différentes, il faudra préciser les conditions dans chaque usine. Nous avons ici des enjeux de marque employeur.

Intervention 3 : Pour accompagner les demandeurs d'emplois du territoire, l'approche par compétence nous va très bien, plutôt que l'approche par diplôme. Le diplôme ne fait pas tout, et les expériences et les compétences doivent primer. La convention collective va dans le bon sens. Les entreprises vont avoir besoin de travailler leur marque employeur. Aujourd'hui, la marque employeur permet de favoriser les PME TPE, qui peuvent monter en compétences en association avec les grosses entreprises du territoire.

Réponse d'Orano : Nous avons commencé à travailler avec les acteurs de l'emploi du territoire sur des modules de formation spécifiques à nos procédés. Nous serons amenés à envoyer en Chine des ingénieurs et des techniciens pour la formation. Nous avons déjà accompagné XTC New Energy pour se mettre aux standards, sachant que chez Orano, nous sommes au-dessus des standards réglementaires.

Réponse de XTC New Energy : Nous sommes reconnaissants envers Orano qui nous a beaucoup aidés à nous préparer pour notre installation en France en partageant leur expérience et leur connaissance du contexte industriel français, y compris les lois du travail, les principes et le fonctionnement. Nous collaborons avec des acteurs de l'emploi et des cabinets de conseil en France pour préparer notre arrivée et nos recrutements. Une chose qui nous a surpris, c'est le nombre de congés payés, qui est beaucoup plus élevé qu'en Chine. Nous sommes toujours en phase d'apprentissage et nous nous efforçons de mieux comprendre les normes et les obligations locales. En ce qui concerne les

processus de production, XTC New Energy possède déjà une expertise et une expérience importantes. Nos centres de R&D sont là pour favoriser une collaboration accrue avec les organismes de recherche et les clients locaux afin de bénéficier des dernières avancées en matière de recherche.

Question 4 : En quoi êtes-vous au-dessus des standards ?

Réponse d'Orano : Au-delà des obligations légales, Orano s'inscrit dans un accord de branche et différents accords internes. L'entreprise est notamment engagée en termes de handicap, de diversité, de mixité, d'emploi des jeunes etc. Quelques exemples : Orano est arrivé en 2024 premier du label « Happy trainee » qui vient récompenser les entreprises où les étudiants sont les plus épanouis et motivés, en se basant sur le ressenti de ces derniers. Orano a également signé 4 accords internes avec les organisations syndicales de l'entreprise, pour « l'accélération sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes »¹.

Question 5 : Où en êtes-vous sur votre implantation ?

Réponse : Nous avons commencé à travailler avec les parties prenantes. Nous travaillons avec la CUD, sur nos besoins projetés en recrutement et en compétences et la manière d'y répondre localement. Nous avons déjà par exemple été sollicités par la *Fabulous Factory*², nous commençons à nous faire connaître dans le territoire.

Intervention 4 : Il faut acculturer les personnes, trouver les types de profil que les porteurs de projet recherchent. Il faudra qu'on travaille ensemble sur ces sujets. Avec Hydrométal, nous avons eu des formations en Chine.

2^{ème} tour de table avec les participants

Question 6 : L'entreprise en Chine est-elle privée ou bien bénéficie-elle d'une participation de l'État chinois ?

Réponse de XTC New Energy : XTC New Energy est une entreprise de droit privé, cotée en bourse, qui appartient à 50,2 % à la société mère Xiamen Tungsten Company Ltd. (XTC), ainsi qu'à d'autres actionnaires privés du monde entier (américains, japonais, sociétés privées chinoises). La société mère XTC est également une société de droit privé, cotée en bourse, qui est détenue majoritairement par l'état de la province du Fujian. Ainsi, XTC New Energy est partiellement et indirectement lié à l'État chinois par sa société mère mais demeure indépendant dans la prise de décision et dans la mise en œuvre de sa stratégie commerciale.

Question 7 : Pouvez-vous m'expliquer l'organigramme de la production de CAM ?

Réponse de XTC New Energy : L'organigramme de production de CAM, conçu en se basant sur les usines en Chine, a été mis en place et adapté aux besoins spécifiques d'une usine française, en se fondant sur l'expérience antérieure. La gestion de la qualité constitue un aspect crucial de la production de batteries.

Question 8 : Pour quelle raison la qualité est-elle coupée en deux ?

¹ <https://www.orano.group/fr/actus/actualites-du-groupe/2023/mai/orano-renforce-son-engagement-en-faveur-de-l-egalite-professionnelle-entre-les-femmes-et-les-hommes>

² Forum annuel permettant de faire découvrir au plus grand nombre les métiers de l'industrie qui recrutent sur le Dunkerquois.

Réponse de XTC New Energy : La gestion de la qualité repose d'abord sur des systèmes de management théoriques (management de qualité). Le contrôle qualité implique aussi le passage des matériaux par le laboratoire pour vérification (contrôle qualité).

Question 9 : Peu importe le cas, il y aura toujours le responsable, l'ingénieur et les ouvriers. La véritable question est de savoir avec qui vous allez collaborer.

Réponse d'Orano : Nous avons entamé une collaboration avec les acteurs locaux afin de discuter des compétences et des capacités plutôt que des diplômes. Pour répondre aux besoins de formation, nous collaborons avec les institutions locales telles que l'EILCO-ULCO et l'IUT Littoral Côte d'Opale. Nous sommes ouverts à la co-crédation de programmes de formation. De plus, nous valorisons une culture d'apprentissage solide pour renforcer nos liens avec le secteur de la formation.

Question 10 : Avez-vous prévu une pyramide des âges dans l'entreprise ou bien n'allez-vous recruter que des jeunes ? Quand on les embauche tous en même temps, ils repartent tous en même temps. Au niveau ingénieur, il y a un brassage, mais moins chez les techniciens.

Réponse de XTC New Energy : Nous essayons d'avoir un système de pyramide, nous avons commencé la production industrielle dans notre groupe depuis 1958. L'avantage que nous avons dans le Dunkerquois, c'est que nous arrivons sur un bassin qui est diversifié, donc d'une certaine façon, si le *sourcing* le confirme, nous devrions avoir une diversité d'entrée de jeu, en ne recrutant pas que des juniors pour former une pyramide mixte.

Question 11 : Est-il prévu de rechercher la parité ?

Réponse d'Orano : Chez Orano, nous avons des accords collectifs contraignants concernant la diversité, y compris la parité. Nous travaillons dès le processus de recrutement, car il y a encore une sous-représentation des femmes dans les filières techniques de formation. Cependant, la situation est en train de s'améliorer. Nous avons des engagements en matière de mixité, même si atteindre une parité totale dans ces métiers reste difficile.

Réponse de XTC New Energy : En Chine, la présence des femmes dans les métiers techniques varie entre 10 % et 30 %.

Question 12 : Où se trouvent vos usines en Chine ?

Réponse de XTC New Energy : Nous avons 8 sites de production en Chine, autour de la ville de Xiamen.

Question 13 : On voit plusieurs modèles sur la maintenance : l'internalisation ou la sous-traitance.

Réponse d'Orano : Nous allons devoir nous adapter à la capacité du territoire, nous venons sur un bassin sans prétention d'imposer un modèle. La maintenance est un métier en tension. Nous allons discuter avec XTC New Energy pour déterminer l'organisation de nos usines et identifier les profils que nous recherchons. Nous abordons également la question de l'intégration, du démarrage, mais aussi du développement professionnel d'un technicien de maintenance.

Question 14 : La production sera-elle en continu ?

Réponse d'Orano : Oui, il y aura des personnes travaillant de nuit, probablement sur un modèle de 5-8.

Question 15 : Quels sont les niveaux de qualification ?

Réponse d'Orano : Il y'a un certain nombre de postes qualifiés (maintenance, contrôle qualité + R&D) mais en effet il y aura surtout des postes peu qualifiés (opérateurs, techniciens)

Question 16 : Avez-vous déjà identifié vos besoins en sous-traitance sur le territoire, les acteurs concernés, etc. ?

Réponse d'Orano : Il faut savoir qu'en Chine aucun poste n'est sous-traité. C'est un travail particulier de préparer l'arrivée du projet en France et les enjeux de sous-traitance.

Réponse de XTC New Energy : Malgré cela, en regardant le fonctionnement de nos usines en France, nous avons des idées sur l'emballage, la logistique, la maintenance et la restauration

Question 17 : Y-a-t-il beaucoup de données à gérer ? Faut-il des *data scientists* ?

Réponse de XTC New Energy : En Chine aujourd'hui, il n'y a pas de *data scientists*.

Réponse d'Orano : Il y'a des enjeux de traçabilité de la matière en cours de la production, donc la data est gérée au sein des équipes.

Question 18 : Au total, les chiffres ont évolué par rapport aux 1 700 annoncés en premier lieu. Comment l'expliquer ?

Réponse d'Orano : Oui, à l'époque nous avions une estimation à 1 700 emplois comprenant les emplois directs et indirects sans précision. Aujourd'hui nous parlons de 1 300 emplois directs mais il y aurait également 400 emplois indirects environ, ce qui correspond aux 1 700 emplois précédemment annoncés.

Les transports et le logement

À cette table, les participants pouvaient interroger les maîtres d'ouvrage sur les effets prévisionnels du projet en termes de transport et de logement. À noter la présence de plusieurs représentants de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), d'un représentant du Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD), ainsi que d'une représentante de l'agence d'urbanisme AGUR.

Éléments présentés par les maîtres d'ouvrage qui s'appuie sur les parties prenantes présentes

Lors de la première table ronde sur le transport et le logement, les discussions ont porté sur la capacité d'accueil des nouveaux arrivants par le bassin d'emploi, en présence de divers acteurs du territoire tels que la CUD, le GPMD et l'agence d'urbanisme AGUR. Les échanges ont principalement porté sur les besoins futurs en logement pour le territoire dunkerquois, ainsi que sur la promotion des transports décarbonés. La CUD a souligné la nécessité de répondre aux besoins futurs en logement, en tenant compte de la projection des emplois directs, indirects et induits d'ici 2040. En conséquence, elle recalibre le volet habitat du Plan local d'urbanisme habitat déplacement approuvé en décembre 2022, pour passer de 7 500 logements à 11 450 logements soit environ 4 000 logements supplémentaires par rapport aux projections initiales, avec une stratégie visant à créer un choc de production de logements pour répondre à la demande croissante.

Tous les acteurs ont également exprimé leur volonté de mettre en place une mobilité décarbonée, notamment en envisageant l'introduction de camions électriques dans les 10 prochaines années. Le GPMD a souligné l'importance de promouvoir les transports en commun et les modes de déplacement doux pour faciliter les déplacements des salariés vers leur lieu de travail, en

particulier dans la zone industrialo-portuaire. Une réflexion approfondie a également été menée sur la mise en place de voies de transport décarbonée, telles que la première route décarbonée transmanche prévue pour 2029 et l'exploration de voies maritimes utilisant des bateaux fonctionnant au biogaz. Orano a également annoncé son intention de travailler sur des solutions pour proposer, en collaboration avec les parties prenantes locales, une offre de mobilité décarbonée. Les discussions ont également porté sur la traversée des marchandises dans le bassin, avec des propositions telles que l'utilisation de barges et de pousseurs électriques.

La CUD a souligné l'importance de regrouper l'ensemble des industriels pour cartographier les différents emplois et ainsi élaborer un réseau de transport efficace et cohérent, correspondant aux besoins. Elle a également abordé les défis liés à la prise de poste dans les différentes usines, en mettant en avant le projet d'axe est-ouest regroupant trois zones différentes et le travail de liaison avec les quatre gares du territoire. De plus, l'objectif de favoriser les mobilités actives a été mis en avant.

La CUD prévoit une production totale de 11 450 logements sur le territoire au cours des 10 prochaines années, auxquels s'ajoutent 4 300 logements pour l'hébergement temporaire lié aux chantiers. Les territoires adjacents devront également augmenter leur production de logements de 3 300 unités au cours de la même période. Pour relever ce défi, la CUD a identifié quatre axes d'action :

- Améliorer l'efficacité du système de production de logements,
- Créer un choc dans la production de logements, planifier,
- Programmer, produire et diversifier l'offre en logement et hébergement temporaire, qualitatif et reconvertible,
- Offrir des services habitat adaptés aux entreprises et aux employés.

Échanges avec les participants

Question 1 : Y-aura-t-il des transformations de logements temporaires en logement sur le long terme ?

Réponse de la CUD : Oui, il est envisageable de transformer les habitats modulaires en logements à long terme ou en bureaux, avec la possibilité aussi de les déconstruire.

Question 2 : Pour la création de futurs logements, la règle d'éloignement des sites SEVESO sera-t-elle respectée ? Allez-vous également respecter le règlement sur les logements sociaux ?

Réponse de la CUD : Oui, nous avons pris en compte ces règlements ainsi que la loi sur la protection du littoral. Nous devons également relever le nouveau défi de l'objectif ZAN³, ce qui implique l'identification de terrains appropriés.

Question 3 : Où allez-vous identifier ces terrains ?

Réponse de la CUD : Il est possible de reconstruire la ville sur l'existant en réutilisant des terrains déjà urbanisés, en densifiant le tissu urbain, le tout en favorisant la proximité avec les réseaux de transports collectifs déjà en place.

Question 4 : Concernant la pollution des futurs flux, avez-vous effectué un calcul des effets induits ?

³ Zéro artificialisation nette

Réponse du GPMD : Le choix d'implantation de l'usine s'inscrit déjà dans un écosystème favorisant le transport maritime propre, et il y a également des incitations en place pour un transport terrestre propre. Tous les acteurs réfléchissent à la mise en place d'une mobilité décarbonée, y compris par l'introduction de camions électriques d'ici 10 ans. Nous soulignons également la réflexion en cours sur la manière dont les citoyens pourront se rendre au travail, notamment en encourageant l'utilisation des transports en commun et le développement des modes de déplacement doux dans la zone industrialo-portuaire.

Réponse d'Orano : Orano travaille sur certaines solutions pour proposer, en collaboration avec les parties prenantes locales, une offre de mobilité décarbonée.

Question 5 : Quel sera le flux de camions aux alentours du futur site ?

Réponse du GPMD : Le flux de camions s'élève à seulement une centaine par jour, ce qui n'est pas significatif compte tenu du volume total de marchandises traitées par le port.

Calendrier, procédures et travaux

À cette table, Orano a présenté le détail du calendrier du projet, les autorisations nécessaires et l'organisation prévisionnelle des travaux.

Éléments présentés par les maîtres d'ouvrage

Le calendrier des usines dépend de deux principaux éléments : le niveau de maturité des procédés et les besoins des clients.

Concernant le niveau de maturité :

- pour l'usine de CAM : des unités de production de XTC New Energy sont déjà en fonctionnement en Chine depuis plusieurs années. L'enjeu est de transposer les procédés en France, en s'assurant de leur conformité avec les normes européennes (par exemple, sur les normes incendie). Orano accompagne XTC New Energy dans cette transposition ;
- pour l'usine de recyclage : un pilote d'Orano est en fonctionnement à Bessines-sur-Gartempe. Cela permet d'envisager une mise en service rapide d'une installation commerciale ;
- pour l'usine P-CAM : XTC New Energy dispose déjà d'une capacité de production de 20 000 tonnes en Chine. Et Orano et XTC New Energy apporteront des technologies pour l'usine P-CAM, ce qui explique que la mise au point de l'usine prenne plus de temps que celle des usines de CAM et de recyclage.

Concernant les besoins des clients, chaque usine comprendra plusieurs lignes de production. Celles-ci seront progressivement mises en service, au fur et à mesure de la confirmation des contrats. Les retours d'expérience des lignes de production déjà mises en service seront intégrés au fur et à mesure. Ce principe est le même que celui des *gigafactories* : des lignes de production sont progressivement ajoutées, au fur et à mesure de l'évolution des besoins.

De cette mise en œuvre progressive des usines découle le principe constructif suivant : l'intégralité des bâtiments est construite, puis les lignes de production sont progressivement ajoutées. Les premiers lots de travaux sont en cours d'élaboration.

Le projet est actuellement en phase d'étude d'avant-projet détaillé (APD). Le calendrier prévoit un dépôt des demandes d'autorisations environnementales et des permis de construire des usines de CAM et de recyclage après la concertation préalable. Orano et XTC New Energy travaillent d'ores et déjà avec les services de l'État pour préparer les dossiers. Suivront une instruction par les services de l'État, une consultation des collectivités locales et de plusieurs administrations (dont l'Autorité environnementale) et une enquête publique qui sera l'occasion pour le public de prendre connaissance des dossiers dont l'étude d'impact. À noter que les travaux pourraient démarrer dès la délivrance du permis de construire, sans attendre l'expiration du délai de recours : c'est un risque que les maîtres d'ouvrage sont prêts à prendre pour pouvoir mettre en service au plus vite les usines.

Échanges avec les participants

Question 1 : Est-ce que des contrats ont déjà été établis avec les *gigafactories* ? Quelles sont leurs attentes ?

Réponse : Les échanges sont en cours et bien avancés mais, pour des raisons de confidentialité, il n'est pas possible d'en dire plus à ce stade. Les *gigafactories* pressent en tout cas Orano et XTC New Energy pour qu'ils démarrent leur production au plus vite.

Question 2 : À quoi correspond la capacité de l'usine de recyclage par rapport au marché français ?

Réponse : Une capacité de recyclage de 20 000 tonnes permet de couvrir entre 10 et 15 % de nos besoins en matières premières (suivant les métaux), permettant la fabrication de 80 kt de PCAM puis 80 kt de CAM. 80 kt de CAM qui correspondent à 64 GWh de batteries. Les projets de *gigafactories* en cours représentent une capacité cumulée de production de l'ordre de 110 GWh.

Question 3 : Est-ce que les lignes de production seront dédiées à des clients ? S'il y a un changement de client, faut-il requalifier les procédés ?

Réponse : Les exigences des clients peuvent être très différentes. Il est donc nécessaire d'avoir des lignes dédiées à chaque client. C'est ce qui explique la modularité du calendrier, et la présence de centres de R&D dans le projet pour adapter les lignes de production aux besoins. En cas de changement de client, une requalification des procédés est nécessaire.

Question 4 : Quel serait l'impact d'un changement de chimie des batteries ?

Réponse : Orano et XTC New Energy se calent sur les chimies NMC des *gigafactories* en fonctionnement ou en développement. Si les *gigafactories* changent leur chimie, alors les usines du projet seront amenées à évoluer. Mais ce n'est pas attendu à moyen terme.

Question 5 : Quelle serait la durée de la construction ?

Réponse : Il faut compter 2 ans de construction pour le génie civil et les premières lignes de production. Les lignes de production suivantes seront ajoutées progressivement dans les bâtiments préalablement créés.

Question 6 : Les opérations interviendront-elles en milieu aseptisé ?

Réponse : Les usines fonctionneront sous atmosphère contrôlée, mais pas aseptisée comme dans les *gigafactories*.

Question 7 : Combien d'hectares occuperait la base-vie ? Et le chantier en général ?

Réponse : Nous n'avons pas la réponse à ce stade. Cela devra être défini lors des discussions contractuelles avec les entreprises générales de construction.

Question 8 : Plusieurs *joint-ventures* [co-entreprises] vont être créées. Comment les maîtrises d'ouvrage vont-elles s'organiser pendant le chantier ? Comment travailleront-elles ensemble ?

Réponse : Orano et XTC New Energy seront parties prenantes des deux *joint-ventures* qui seront créées, ce qui assurera une certaine coordination, tant pendant le chantier que pendant l'exploitation (avec des installations mutualisées pour la gestion des réactifs par exemple).

Question 9 : Quelle est la latitude du calendrier du projet par rapport au calendrier des *gigafactories* ?

Réponse : Le principe de mise en œuvre des usines, avec la création progressive des lignes de production, offre une grande flexibilité.

Question 10 : La concertation sur le projet ERAMET/Suez commence. La technologie de recyclage d'Orano est-elle particulière par rapport à celle d'ERAMET/Suez ? Une joint-venture Suez/Orano a-t-elle été envisagée ?

Réponse : Orano et XTC New Energy considèrent qu'il y a de la place pour plusieurs projets, compte tenu des besoins des *gigafactories*. La technologie de recyclage d'Orano présente des spécificités, tant pour le pré-traitement (avec notamment un procédé de neutralisation des batteries) que pour l'hydrométallurgie (avec un taux de récupération des matériaux de recyclage supérieur à 95 %).

Question 11 : Est-ce que la situation du projet dans une zone industrialo-portuaire simplifie les procédures d'autorisations ?

Réponse : Le projet d'Orano et de XTC New Energy a été sélectionné à l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par le Grand port maritime de Dunkerque (GPMD). Ce dernier avait réalisé un certain nombre d'études en amont, notamment pour faire l'état initial du milieu naturel.

Réponse du GPMD : La situation du projet ne fait pas gagner de temps. Le temps est gagné par ailleurs car les acteurs locaux travaillent de plus en plus étroitement. Des retours d'expérience ont été tirés des projets précédents, par exemple sur la ressource en eau. Désormais, tout nouveau projet qui arrive est immédiatement questionné sur ce point, ce qui permet d'ajuster au plus tôt la conception, sans attendre l'étape des autorisations administratives.

Question 13 : Est-ce qu'il y aura un besoin de compensation ? Où sont les terrains de compensation ? Quelle est la compatibilité avec l'objectif de zéro artificialisation nette ?

Réponse du GPMD : Le projet d'Orano et de XTC New Energy est situé sur un terrain artificialisé, intégralement remblayé dans les années 1970 et en partie bétonné ensuite. Mais depuis, des espèces s'y sont développées. La compensation des différents projets industriels est gérée dans le cadre d'une démarche territoriale pour identifier les espaces les plus appropriés. La localisation des sites dépend des milieux naturels affectés par les projets.

Question 14 : Les mesures de compensation sont-elles rendues publiques ?

Réponse : L'étude d'impact, incluse dans les dossiers de demande d'autorisations d'exploiter, présente les mesures de compensation. L'étude d'impact est rendue publique dans le cadre de l'enquête publique. Au stade de la concertation préalable, toutes les réponses ne sont pas disponibles sur les impacts ; ces réponses doivent l'être au stade de l'enquête publique. Par ailleurs, l'Autorité environnementale, indépendante, est consultée.

Question 15 : Est-il vraiment possible de recréer un écosystème complet dans le cadre d'une compensation ?

Réponse du GPMD : Il est possible de proposer un écosystème complet, en créant toutes les conditions nécessaires au développement des espèces.

Ce point ne fait pas consensus parmi les participants.

Question 16 : Dans l'appel à manifestation d'intérêt du GPMD, quels sont les critères qui ont été considérés pour départager les candidats ? Quelle a été la place du critère environnemental ? Est-ce que le classement Seveso importait ? Est-ce que toutes les offres étaient conformes à la réglementation environnementale ?

Réponse du GPMD : De multiples critères techniques et environnementaux ont été considérés mais il n'est pas possible de les lister tous pour des raisons de confidentialité. Parmi eux, figure le niveau de maturité industrielle et le projet d'Orano et de XTC New Energy était rassurant de ce point de vue. Le classement Seveso n'était pas discriminant ; c'est du reste un classement administratif qui apporte des garanties en termes de maîtrise des risques.

Ces points ne font pas consensus parmi les participants. Certains considèrent que les impacts pressentis du projet d'Orano et de XTC New Energy pourraient laisser penser que les critères environnementaux n'ont pas prévalu dans le choix du GPMD dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt. D'autres considèrent que le classement Seveso n'est pas un gage de sécurité, au regard de l'accident de Lubrizol.

Les procédés et les effets environnementaux

À cette table, les participants pouvaient interroger les maîtres d'ouvrage sur les effets prévisionnels du projet sur l'environnement avec une attention particulière au sujet des procédés.

Échanges avec les participants

Question 1 : S'agit-il d'une usine ou bien de trois usines sur un même site ?

Réponse : Il s'agit bien de trois usines différentes localisées sur le même site et partageant certaines fonctionnalités (notamment électricité) et certaines fonctions support.

Question 2 : Ces usines sont-elles indépendantes ou travaillent-elles ensemble ?

Réponse : Les trois usines fonctionnent en synergie : outre les éléments évoqués précédemment, les usines forment une chaîne de valeur : l'usine P-CAM alimente l'usine CAM, l'usine recyclage alimente les deux autres usines et en traite les rebuts.

Question 3 : Quels sont les effets sur l'environnement, et notamment sur l'eau ? Il n'est pas précisé sur les documents la provenance de cette eau.

Réponse : La quantité d'eau prélevée équivaut à environ 1,4 million de m³ d'eau, en cours d'optimisation.

Complément d'un participant : Dans le Dunkerquois, le réseau d'eau industrielle (principalement puisée dans le canal de Bourbourg) est indépendant du réseau d'eau potable. L'eau utilisée dans les usines sera donc de l'eau industrielle.

Question 4 : Qu'advient-il des 20 % d'eau qui ne sont pas recyclés dans le projet ? L'eau est-elle rejetée ? Si oui, dans quelles conditions ?

Remarque d'un participant : Il faudrait éviter de rejeter l'eau en mer, même si Orano et XTC New Energy estiment que ce n'est pas dangereux. Si l'eau n'est pas réutilisable, alors c'est qu'elle est usée. Il faut savoir dans le détail quelles substances sont susceptibles d'être rejetées en mer et en quelles quantités, pour se faire sa propre analyse.

Réponse : Un certain nombre des substances susceptibles d'être rejetées dans l'environnement ont été identifiées à ce stade de la concertation. En particulier, le sulfate de sodium, coproduit des usines P-CAM et recyclage, pourrait être partiellement rejeté en mer : il s'agit d'un produit qui ne présente pas de toxicité pour l'environnement. L'ensemble des mesures de traitement des eaux et de la composition des eaux rejetées seront précisés dans le dossier de demande d'autorisation environnemental, évalué par les services de l'État puis soumis à enquête publique. Ces données précises seront donc rendues publiques, une fois les études achevées, dans le cadre de l'enquête publique.

Question 5 : Dans l'usine de recyclage, y aura-t-il des déchets finaux (qui ne peuvent pas être recyclés) ? Comment seront-ils traités ? Même question pour les produits secondaires (aluminium, plastique...).

Réponse : La grande majorité des produits issus du recyclage sont valorisables : il s'agit en général de matières coûteuses donc intéressantes à conserver, et disposant de filières de recyclage adaptées (aluminium, cuivre, métaux ferreux, plastiques). Le sulfate de sodium est le principal co-produit généré en quantité, pour lequel un exutoire adapté est à l'étude, entre valorisation et rejet. De plus faibles quantités de déchets feront l'objet

d'une élimination dans des filières adaptées : les quantités et les filières ne sont pas identifiées à ce stade.

Question 6 : Avec trois usines et trois entités, vous aurez votre propre organisation des risques, donc un plan d'organisation interne (POI) par usine. Mais y aura-t-il un POI commun ?

Réponse : C'est notre souhait, même si rien n'est arrêté à ce niveau. Le travail est en cours avec les acteurs de la sécurité industrielle du territoire.

Question 6 bis : Est-ce que le POI sera articulé avec ERAMET/Suez, qui s'implante à proximité ?

Réponse : Nous sommes en contact avec ERAMET/Suez, au même titre qu'avec les autres acteurs sur la coordination de nos mesures de sécurité industrielle.

Question 7 : Avec la présence à proximité immédiate d'Aluminium Dunkerque, de la centrale nucléaire de Gravelines et d'autres industries, comment est géré le risque d'explosion ?

Réponse : Au vu des matières et des procédés dans les usines, il n'y a pas de risque d'explosion sur le site. Les effets liés à l'explosion d'un industriel voisin seront traités dans le cadre de l'étude de dangers. Sur les usines de P-CAM, de CAM et de recyclage, les risques industriels existants sont le risque incendie et le risque corrosion.

Remarque 8 : La voiture électrique est qualifiée de neutre en carbone, pourtant l'empreinte carbone de la fabrication de ces voitures pourrait questionner cette neutralité.

Réponse : En s'appuyant sur le trafic maritime, très peu carboné, le projet contribuera à réduire l'empreinte carbone de la chaîne de valeur des batteries. Aujourd'hui, la neutralité carbone des batteries est impossible à cause de l'extraction de métaux, qui est polluante et énergivore. La filière de recyclage est aussi un vecteur de réduction de l'impact carbone pour la chaîne de valeur des batteries électriques, comme c'est le cas pour l'industrie de l'acier par exemple.

Remarque complémentaire d'un participant : À noter que l'électricité décarbonée, disponible en France avec la production nucléaire, contribue également à cette neutralité.

Question 9 : Plusieurs industriels voisins ont été évoqués : Clarebout, le CNPE de Gravelines etc... Avez-vous pris en compte les éventuelles manifestations de la part des parties prenantes contre ces projets ? Est-ce que le projet pourrait ne pas voir le jour si la population s'y oppose, sachant qu'il y a 1,5 milliard d'euros sur la table ?

Réponse : Orano et XTC New Energy sont en contact avec EDF et les autres industriels voisins. La concertation préalable permet de discuter sur l'opportunité d'un projet. Elle donnera lieu à un bilan établi par les garants, auquel les porteurs de projet devront répondre, en précisant les suites données au projet. Il est arrivé que des projets soient abandonnés à l'issue de procédures de participation du public, indépendamment de leur coût.

Question 10 : Quels sont les risques pour la population et pour l'environnement ? Y a-t-il une toxicité des usines ? Par ailleurs, comment la proximité de la mer est-elle prise en compte (aussi bien en termes d'effluents que de risque tempête / inondation). Y-a-t-il des plans d'urgence en cas d'accident industriel, le risque 0 n'existant pas ?

Réponse : L'environnement du projet est bien pris en compte, aussi bien pour les impacts du projet sur l'environnement que pour les risques induits par l'environnement sur le

projet. Des études sont menées dans le cadre d'une étude d'impact, en coordination avec les services instructeurs de l'État, pour éviter au maximum les impacts sur l'environnement humain et naturel, le cas échéant les réduire ou finalement les compenser. Enfin, pour avoir l'autorisation d'exploiter les usines, les porteurs de projet doivent prévoir des plans d'urgence, appelés plan d'opération interne (POI), pour pallier les incidents et accidents industriels.

Question 12 : Quels sont les impacts de la consommation d'eau des usines sur l'eau potable. Y aura-t-il des conflits d'usages ?

Réponse : La consommation d'eau du projet dans son ensemble est estimée, à ce stade des études, à 1,4 million de m³ d'eau industrielle par an. Cette eau, puisée dans le canal de Bourbourg pour sa majorité, n'est pas issue du réseau d'eau potable. Il n'y a pas de concurrence entre l'eau potable et l'eau industrielle.

Question 13 : Quel sera l'origine des minerais utilisés dans les usines ? Comment seront organisés les stocks et la logistique ?

Réponse : Les minerais seront issus du monde entier pour les ressources minières, et également récupérés dans l'usine de recyclage. Les usines fonctionneront autant que possible en flux tendu, avec une optimisation de la chaîne d'approvisionnement (*supply chain*) pour éviter les stocks : gains de place, d'argent et de sécurité.

-

CONCLUSION

Les rapporteurs des différentes tables présentent en quelques minutes un résumé des échanges qui ont eu lieu afin de donner à tous les participants une vue d'ensemble des sujets discutés.

Christophe BACHOLLE remercie les participants pour leur présence à l'atelier. Il souligne que cette rencontre a été riche en discussions et en contenu. Il déplore cependant le faible nombre de participants car il considère que ce type d'évènement est très instructif pour mieux comprendre le projet. Il encourage les personnes présentes à poser leurs questions ou à partager leurs avis sur le site internet de la concertation. Il explique que formuler les contributions par écrit sur le site permet d'étayer davantage les propos, car les réponses données par les maîtres d'ouvrage sont plus précises et complètes. Il souligne l'importance de cet échange de questions et de réponse en ligne pour offrir une vision d'ensemble de l'information à toutes les personnes intéressées par le sujet

Thomas BRION, remercie l'ensemble des participants présents ce soir au nom d'Orano et de XTC New Energy. Il souligne que ce format d'atelier favorise la participation active d'un plus grand nombre de personnes et permet à chacun de poser des questions de manière directe.

Simon BLEAU présente les prochaines rencontres de la concertation et rappelle les modalités d'information et d'expression.